



CONFÉRENCE ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES

LE JURISTE DU XXI^E SIÈCLE : L'IMPACT DES LEGALTECHS SUR LES PROFESSIONS DU DROIT

16 avril 2019

Centre Assas 92 rue d'Assas 75006 Paris

Le juriste du XXI^e siècle : l'impact des LegalTechs sur les professions du Droit

Conférence proposée par l'association des étudiants Assas Futures of Law du [diplôme d'université TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DU DROIT & LEGALTECH](#).

Face au développement constant des nouvelles technologies et à l'impact des LegalTech, les professions du droit doivent réagir. Parler d'un marché du droit rentable et rempli d'opportunités est aujourd'hui possible. Avocats, juristes et plus largement tous professionnels du droit se trouvent bousculés par le phénomène de la transformation digitale. L'accès direct aux informations libres de droit, l'émergence de nouveaux métiers et de nouveaux concurrents forcent les praticiens à se réinventer et à disrupter leurs méthodes de travail traditionnelles.

De plus, la demande croissante des justiciables d'accéder à un droit plus intelligible incite les praticiens à innover leur communication.

Le juriste doit d'adapter pour entrer avec succès dans la nouvelle ère numérique du XXI^e siècle !

Intervenants :

Sumi Saint-Auguste Responsable du Lab d'Innovation Lefebvre Sarrut et VP Open Law,
Thomas Saint-Aubin Directeur Général de Seraphin.legal (agence legaltech),
Julien Latouche fondateur de Votre Robin (legaltech de mise en relation clients/avocats),
Barthélémy Lemiale, Avocat et co-fondateur d'Ipocamp (legaltech de propriété intellectuelle par Blockchain).